

**MAIRIE DE PANNESSIERES**  
**COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du mardi 10 mars 2020 à 20 h 30.**

**Présents** : Jean-Claude Compagnon, Gaël Monneret, Maurice Monnet, Jean-François Rehfuss, Sara Gallasso, Francine Jacquet, Charles Chevailler, Brigitte Douvre.

**Absents excusés** : Nicolas Garcin, Christophe Marion, Pascal Simonet.

**A été élue secrétaire** : Francine Jacquet.

- **Approbation** à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 7 février 2020.

- **Délibérations** :

- N° 7 / 2020 : Vote du nouveau contrat avec la société Orange.

Le contrat est reconduit pour 12 ans. Après négociation, le montant du loyer s'élèvera à 4000 € annuels. Le conseil approuve ce nouveau contrat et charge le maire, assisté des services de l'ONF, de le signer.

- N° 8 / 2020 : Vote du nouveau contrat avec la société On Tower (Ex FREE). Le contrat est prévu pour 12 ans. Le montant du loyer s'élèvera à 5500 € annuels, à l'identique du contrat de 2017. Le conseil approuve ce nouveau contrat et charge le maire, assisté des services de l'ONF, de le signer.

- N° 9 / 2020 : Vote du nouveau contrat avec la société Hivory. (Ex SFR). Le contrat est prévu pour 12 ans. Le montant du loyer s'élèvera à 5500 € annuels. Cette somme tient compte de la présence sur le site de l'opérateur Bouygues qui mutualise les fréquences d'émissions avec SFR. Le conseil approuve ce nouveau contrat et charge le maire, assisté des services de l'ONF, de le signer.

- **Questions d'actualité** :

- Présentation des ratios budgétaires et de la comparaison entre les finances de Pannessières et celles des autres communes du département. Si l'on constate une importante amélioration de la trésorerie qui revient au niveau des recettes annuelles de fonctionnement, les finances de la commune restent fragiles compte-tenu de la pression due à la dette (environ un quart des recettes) et des faibles revenus de la commune. Néanmoins, la trésorerie et la CAF nette ont retrouvé un niveau qui permettra au futur conseil de mener des opérations d'investissement ou plus conséquentes.

- ECLA : Le maire présente succinctement le bilan financier 2019 d'ECLA en insistant sur la faiblesse actuelle de la trésorerie.

- SCOT : Le maire présente les grandes lignes du nouveau Schéma de Cohérence Territoriale en soulignant quelques points essentiels qui influenceront l'avenir des communes du secteur :

- Compatibilité avec le PLU.
    - Réponse aux besoins en logements.
    - Développement de l'offre touristique, pilier majeur du développement économique.
    - Maîtrise de la consommation d'espace et lutter contre l'étalement urbain.
    - Organisation du développement pour garantir les équilibres territoriaux entre les différentes communes.

- Préservation du cadre de vie en respectant les silhouettes des villages.
- Prévision d'un urbanisme plus compact pour limiter les linéaires des réseaux et lutte contre l'étalement urbain pour économiser le foncier.
- Optimisation des sites économiques et réduction du foncier d'entreprise.

- Travaux à Pannessières :

- Purge des rochers au dessus de la maison de Monsieur Durand sur le territoire communal : La société en charge des travaux a fixé des amarres dans les rochers qui surplombent la maison afin d'accrocher un filet de protection qui a retenu les blocs lors du basculement de la masse rocheuse qui présentait un danger. Cette opération a été effectuée aux frais de Monsieur Durand.

- L'entreprise Agathe Paysage a réalisé le débroussaillage de la forêt à l'arrière de la maison de Madame Vuillaume.

- Jean-Claude Compagnon rappelle les principales réalisations de la mandature, travaux qui furent essentiellement des opérations d'entretien de notre patrimoine.

- Le service de voirie d'ECLA prévoit de faire des travaux sur partie communale de la route qui relie la départementale 471 au hameau de Rosnay, route particulièrement dégradée en raison du passage des camions grumiers. Les rues du village devront sans doute attendre qu'un plan d'ensemble de reprise des eaux de pluie soit mis en place par les services du SIAAL qui en a la charge.

- Des travaux d'entretien sont prévus en forêt. Une première tranche sera confiée à une entreprise spécialisée dans me cloisonnement pour la somme de 360 €. La deuxième tranche qui consiste à dégager les nouveaux plans et à marquer les coupes sera sans doute confiée, après présentation d'un devis, à Mr Pèlerin qui a déjà effectué avec bonheur ce type de travaux.

- **Questions diverses :**

- Enedis et les compteurs linky. La pose de ces compteurs est en marche. Les habitants qui ne sont pas favorables à cette opération ont parfois reçu des lettres d'incitation ...

- Elections de mars. Les membres du Conseil qui souhaitent se présenter à un nouveau mandat se sont fait connaître et ont formé, accompagnés de cinq « nouveaux » une liste de 11 noms. Le déroulement du scrutin sera sans doute perturbé par l'épidémie du coronavirus. Il est demandé aux personnes qui le souhaitent de se munir d'un stylo de couleur noire afin de signer le registre sans toucher un outil qui sera passé dans d'autres mains. Du savon sera disponible dans les toilettes de la mairie.

En clôture de cette dernière réunion de la mandature, le maire remercie tous les membres du conseil ainsi que les employés pour les six années passées au service de la commune.

La séance est levée à 22h30.

Le maire : M.Monnet.